

### Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)  
B.P.90616  
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES  
CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)  
District des Yvelines de Football  
41, avenue des 3 Peuples  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX  
Téléphone : 01 80 92 80 20  
Télécopie : 01 80 92 80 31  
Mail : administration@dy78.ff.fr



YVELINES  
TERRE DE FOOTBALL

# JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL

## SOMMAIRE

## L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

### Horaires d'ouverture

LUNDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00
MARDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 12h30 14h00 - 17h00
JEUDI	9h00 - 12h30 14h00 - 17h00
VENREDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00

### Composition

ALEXANDRE, ARTHUR, CLÉMENTINE,  
FRANCK, KARIM, MAEL, MARC-  
ANTOINE, MATHIS, MICHÈLE,  
NICOLAS, SARAH, VINCENT, WILLIAM

### Lignes directes DYF

Service civique—Communication  
Clémentine LUNT - 01 80 92 80 26  
Compétitions & Féminines  
Marc-Antoine KELLER  
01 80 92 80 37  
Arbitrage  
Sarah DÉGAGE : 01 80 92 80 25  
Dossiers FAFA & Arbitrage  
Mathis FAUCHON : 01 80 92 80 44  
Comptabilité  
Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24  
Règlements & Foot Animation  
Alexandre OGÉREAU  
01 80 92 80 22  
Service civique  
Maël LE GOFF - 01 80 92 80 23  
Discipline  
Vincent RADENAC - 01 80 92 80 21  
Technique  
Franck BARDET - 01 80 92 80 30  
Karim CHOUKA - 01 80 92 80 27  
Arthur JAMIN - 01 80 92 80 29  
Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28



EKISPORT



Yvelines  
Le Département

INFORMATIONS DIVERSES	2-6
COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS	7-8
COMMISSION DES STATUTS & RÈGLEMENTS	8-9
COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION	9-11
COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ	11-12

Les différentes aides  
pour les jeunes et le sport :

PASS +  
LABAZ  
PASS SPORT

Retrouvez les informations  
aux pages 4 et 5

## ★ Information importante ★

La Commission ajustera toutes les poules de toutes les catégories connaissant des modifications (ajouts, forfaits) à partir du lundi 8 septembre.

Par conséquent, pour s'assurer de la prise en compte de l'inscription d'une équipe supplémentaire, nous demandons aux clubs que la demande soit effectuée au plus tard le dimanche 7 septembre, sans quoi nous ne pourrions assurer une prise en compte.



Une mission pour chacun  
au service de tous

**AGRÈMENT COLLECTIF DE 60 PLACES**

Plus d'informations en page 6

AGENDA 2025 / 2026  
SEPTEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21

**07/09/25**

Stage Seniors D1, D2 et Assistants (aux Mureaux)

**09/09/25**

Réunion des clubs - équipes féminines (au DYF)

**11/09/25**

Réunion début de saison FA U10/U13 (aux Mureaux)

**12/09/25**

Réunion début de saison FA U10/U13 (au DYF)

**13/09/25**

Stage Seniors D3, D4, D5 et arbitres stagiaires (aux Mureaux)

**14/09/25**

Stage JAD (aux Mureaux)

**18/09/25**

Réunion début de saison FA U6/U9 (aux Mureaux)

**22/09/25**

Réunion début de saison FA U6/U9 (au DYF)

## COMMISSION D'APPLICATION DU STATUT DES EDUCATEURS ET ENTRAÎNEURS DU FOOTBALL

Saison sportive 2025-2026

Préambule : La Commission recommande fortement aux Responsables des Clubs, de toutes les divisions départementales, que leurs éducatrices et éducateurs diplômés soient titulaires d'une licence : technique régionale, éducateur fédéral ou animateur.

**Obligations particulières de diplômes requis pour les équipes évoluant en D1 pour les catégories :**

**Senior, U18, U16 et U14**

« Nous vous rappelons que ces mesures avaient été votées par les présidents de clubs lors de l'assemblée générale de la L.P.I.F.F., le 18 juin 2005, pour tendre à sécuriser un minimum la pratique lors des rencontres, tout en valorisant la formation des éducateurs qui **ont la charge de la gestion, de l'encadrement et du suivi des équipes** qui évoluent dans les divisions les plus élevées de nos compétitions de jeunes et de seniors. »

Pas de changement du diplôme minimum requis pour les éducatrices et éducateurs à savoir :

Senior : C.F.F.3 – Animateur seniors ou C.F.I. seniors certifié

U18 : C.F.F.3 – Initiateur 2 ou C.F.I. U14-U19 certifié

U16 : C.F.F.3 – Initiateur 2 ou C.F.I. U14-U19 certifié

U14 : C.F.F.2 – Initiateur 2 ou C.F.I. U14-U19 certifié

**Attention par contre pour la saison 2026-2027 !**

**En D1 seniors**, les diplômes en cours devront être obligatoirement complétés. Les éducatrices et les éducateurs devront monter en compétence avec l'obtention du Diplôme Fédéral Coach Seniors (DF Coach Seniors)

De ce fait, les éducatrices et éducateurs titulaires du C.F.F.3 ou Animateur Seniors devront prendre, dès la saison prochaine, toutes leurs dispositions pour s'inscrire, auprès du D.Y.F., dès l'ouverture des sessions de formation proposées au calendrier général.

Cela représente 1 journée de formation complémentaire associée à l'attestation P.S.C.1 pour prétendre obtenir le diplôme DF Coach Seniors par équivalence auprès de la L.P.I.F.F..

Quant aux éducatrices ou éducateurs titulaires du C.F.I. Seniors, ils devront passer les tests d'entrée afin de pouvoir entrer en formation DF Coach Seniors.

Les inscriptions se faisant auprès de la Ligue de Paris, la formation est étalée sur 5 mois sur un nouveau format associant de la formation à distance (FOAD), de novembre 2025 à mars 2026 pour la 1<sup>ère</sup> session et en présentiel sur 2 fois 3 jours. Jours pressentis, des lundis, mardis et jeudis en décembre et en février avec une certification en mars 2026.

**Pour plus de renseignements cliquez-ici pour connaître les modalités d'inscriptions.**

Pour les évolutions concernant les catégories de jeunes, la Commission se rapprochera des clubs au cours de la saison à venir pour plus de précisions.



## PRÉSCRI'FORME

Vous êtes **éducateur sportif** et vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences dans le domaine du **sport santé**, on vous donne rendez-vous :

**Judi 20 novembre** et **vendredi 28 novembre 2025**  
de **8h00** à **17h30**



4 modules  
de formation en e-learning  
(40h environ)



3 journées en présentiel dont  
1 journée découverte en MSS  
ou au centre Préscri'forme

Délivrance d'une attestation validée par le **CDOS 78** et la **DRAJES Ile-de-France**

Informations : [sportsante.yvelines@franceolympique.com](mailto:sportsante.yvelines@franceolympique.com)  
06.66.41.17.46



## En Distanciel (e- learning)

**MODULE 1** : Santé et activités physiques – Prescriforme – Evaluation initiale du patient avant l'APSA

**MODULE 2** : Physiologie de l'AP- Concevoir, planifier et évaluer un programme sport santé

**MODULE 3** : Sécurisation des pratiques des APSA – Révision du PSC 1

**MODULE 4** : Quelles APSA pour quelle pathologie ?

## En présentiel

(Accessible uniquement aux personnes qui ont validé la partie en distanciel sur la plateforme). **Formateur : Médecin du sport et enseignants en APA**

**Jour 1** : Physiologie musculaire – Massages cardiaques – tests de condition physique – cadre d'intervention

**Jour 2** : Présentation du projet sport santé – approfondissement des pathologies les plus fréquemment rencontrées – cas pratiques et motivationnels – évaluation finale

**Jour 3** : Visite d'une structure ressource sport santé (maison sport santé ou centre prescri'forme)

[Cliquez-ici pour plus d'information et/ou vous inscrire.](#)

**PASS+**  
Hautes-de-Seine - Yvelines

**TU ES COLLÉGIEN ?  
PLUTÔT CULTURE OU SPORT ?**

Rendez-vous sur [passplus.fr](https://passplus.fr)  
pour choisir tes activités.

Jusqu'à **100 €**  
offerts par ton  
Département!

Yvelines  
Le Département

**PASS+**  
Hautes-de-Seine - Yvelines

- C'est une aide de ton Département pour pratiquer une ou plusieurs activités de ton choix parmi **3 000 IDÉES** proposées en ligne sur [passplus.fr](https://passplus.fr) : tennis, musique, football, cours de théâtre, basket, cinéma, gym, danse...
- C'est **80€** pour les collégiens **DÈS L'ENTRÉE EN 6<sup>e</sup>**, et **100€** pour les boursiers et les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- C'est une aide financière **gratuite et renouvelable** chaque année jusqu'à ta 3<sup>e</sup>.

Rendez-vous sur [PASSPLUS.FR](https://PASSPLUS.FR) pour s'inscrire gratuitement.

\* Dès l'inscription validée, tu recevras un courriel de confirmation.

**Zéro raison  
de ne pas en profiter !  
Inscris-toi sur  
[passplus.fr](https://passplus.fr)\***

Yvelines  
Le Département

**DES AIDES,  
DES BONS PLANS  
& DES JEUX-CONCOURS**

**TU AS ENTRE 15 ET 17 ANS ?  
GAGNE 100 € POUR  
T'INSCRIRE DANS  
LE CLUB DE TON CHOIX !**

### ← C'EST QUOI, LABAZ ?

LABAZ est la nouvelle application mobile de la Région Île-de-France destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux concours...

### ← QUI PEUT S'INSCRIRE SUR L'APPLICATION ?

Tout le monde peut télécharger et découvrir l'application LABAZ sur son smartphone. Mais seuls les jeunes de 15 à 25 ans, habitant en Île-de-France, peuvent s'inscrire et profiter des avantages.

### ← COMMENT S'IDENTIFIER DANS L'APPLICATION ? TROIS POSSIBILITÉS :

Via ton ENT, en utilisant ton compte Monlycée.net

RECOMMANDÉ  
Je suis lycéen !



← Ton compte ENT Monlycée.net te permettra ensuite de te connecter à chaque visite.

Via FranceConnect

RECOMMANDÉ  
J'ai plus de 18 ans !



← Ton compte FranceConnect te permettra ensuite de te connecter à chaque visite.

Via un formulaire sécurisé, en téléchargeant ta pièce d'identité et un justificatif de domicile



← Utilise l'adresse mail et le mot de passe de ton inscription pour te connecter à chaque visite.



Pour en savoir plus :  
[iledefrance.fr/labaz](https://iledefrance.fr/labaz)





## LE PASS SPORT C'EST QUOI ?

Le pass Sport est une aide financière de 50€ pour s'inscrire dans un club (ou une salle de sport) et pour encourager à la pratique sportive.

**Le dispositif commence du 1<sup>er</sup> Juin 2024 et se termine au 31 décembre 2024.**

## QUI EST CONCERNÉ ?

Cette aide est destinée aux bénéficiaires suivants :



Les jeunes de **6 à 17 ans révolus** bénéficiant de l'**allocation de rentrée scolaire (ARS)** ;



Les jeunes de **6 à 19 ans révolus** bénéficiant de l'**allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)** ;



Les jeunes de **16 à 30 ans** bénéficiant de l'**allocation aux adultes handicapés (AAH)**.



Les étudiants âgés **au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une **bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur** pour l'**année universitaire 2024-2025**.

**PROFITE DU PASS SPORT POUR T'INSCRIRE DANS LE CLUB DE TON CHOIX ET RENDEZ-VOUS SUR [PASS.SPORTS.GOUV.FR](https://pass.sports.gouv.fr)**

## OÙ L'UTILISER ?

Le **pass Sport** peut être utilisé dans un des **84 000 clubs et salles de sport partenaires**. Rendez-vous sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr) dans la rubrique «*trouver un club partenaire*» pour avoir accès à la carte des clubs !

## COMMENT T'INSCRIRE ?

Si tu es **bénéficiaire du pass Sport**, tu as reçu un email ou un sms contenant un code individuel à usage unique. **Ce code est à présenter au moment de ton inscription dans le club de ton choix**. Si tu n'as pas reçu le code, fais en la demande sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr) !

**L'AS FOURQUEUX OUVRE SES SECTIONS SPORT ADAPTÉ**

**LE FOOTBALL POUR, ET AVEC TOUS !**

**CONTACT**  
MELANIE ROBLES  
06.17.61.21.95

SECTION SPORT ADAPTE ADULTES

SECTION SPORT ADAPTE JEUNES

**JOUONS SANS barrière**

LA VILLE SOUTIENT  
HHH  
SAINT GERMAIN EN LAIVE  
FOURQUEUX village international

AS FOURQUEUX FOOTBALL

ASSOCIATION SPORTIVE FOURQUEUX depuis 2012



BESOIN D'UNE PERSONNE ACTIVE ET IMPLIQUÉE DANS VOTRE CLUB ?

OPTEZ POUR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE !



Le District des Yvelines de Football a un agrément collectif depuis 2022 permettant aux clubs Yvelinois de profiter d'un ou plusieurs volontaire.s en services civique.

Pour la saison 2025 / 2026, **60 places sont disponibles.**

Un contrat de 8 mois en 24 ou 35h par semaine sur l'une des 5 missions suivantes :

- « Sensibilisation contre les incivilités et la violence sportive dans le football Yvelinois »
- « Développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive »
- « Promotion de la Mixité dans le football et développement du football Féminin »
- « Sensibiliser sur le volet social, éducatif et citoyen du football (Programme Éducatif Fédéral) »
- « Développement de l'accessibilité de la pratique du football aux personnes en situation de handicap »

Les documents nécessaires à l'inscription ont été envoyés sur les boîtes mails officielles des clubs.

Pour plus d'informations contactez-nous :

- Par mail : [administration@dyf78.fff.fr](mailto:administration@dyf78.fff.fr)
- Par téléphone :
  - Mael : 01.80.92.80.23
  - Clémentine : 01.80.92.80.26



Une mission pour chacun au service de tous

ON

RECRUTE !



Le District des Yvelines de Football propose 2 missions en Service Civique

- 1 poste sur le PEF (**Programme Educatif Fédéral**)
- 1 poste sur le Développement du **Football Féminin**
- 8 mois à partir du 22 octobre 2025 - 24h/Semaine
- Le/la candidate doit être titulaire du Permis B et être véhiculé(e)

Contactez-nous vite via :

[ADMINISTRATION@DYF78.FFF.FR](mailto:ADMINISTRATION@DYF78.FFF.FR)

# COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission du 1er septembre 2025

**Présents** : MM. , J.P. LEDUC (Président), R. PANARIELLO, MME N. OLLIVIER, MME RUPERT

**Excusés** : P. GUILLEBAUX (CD), et M. L. JOUBERT (Vice Président)

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## INFORMATION IMPORTANTE

La Commission ajustera toutes les poules de toutes les catégories connaissant des modifications (ajouts, forfaits) à partir du lundi 8 septembre. Par conséquent, pour s'assurer de la prise en compte de l'inscription d'une équipe supplémentaire, nous demandons aux clubs que la demande soit effectuée au plus tard le dimanche 7 septembre, sans quoi nous ne pourrions assurer une prise en compte.

## ENGAGEMENTS

### VETERANS

Engagements supplémentaires :  
BUCHELOISE AS 1

U18

Engagement supplémentaire :  
BUCHELOISE AS 1  
VOISINS FC 2

U14

Engagement supplémentaire :  
FONTENAY ST PÈRE AS 1

Voici un récapitulatif des clubs engagés à ce jour pour la saison 2025-2026 :

### SENIORS F A 11

1. ELANCOURT OSC 1
2. MAURECOURT FC 1
3. MONTESSON US 1
4. MUREAUX OFC 1
5. PECQ US

YVELINES FOOT N° 1854

6. PORTUGAIS PLAISIR
7. ROSNY CSM 1
8. VALLEE 78 FC 1
9. VAL DE SEINE SCF
10. VELIZY ASC 1
11. VOISINS FC 1

### CRITERIUM DU LUNDI SOIR

1. ACHERES FC
2. CHANTELOUP LES V. US
3. CROISSY US
4. ETANG ST NOM ES
5. ERAGNY FC : 20h30
6. MAUREPAS AS
7. OVILLOISE AS 1
8. OVILLOISE AS 2

### FUTSAL

1. ANDRESY FUTSAL
2. ASSOCIATION TOUSSUS FC
3. CBPS 78
4. CHATOU FUTSAL
5. JOUARS-PONTCHATRAIN AFR
6. LA TOILE AS
7. LE PERRAY FOOTBALL ES
8. LES MUREAUX OFC
9. MANTES LIMAY VECTEUR SPORT
10. MONTESSON US
11. TRAPPES EN YVELINES FUTSAL

### FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

En attente de confirmation (jour et horaire) :

1. ANDRESY FC : VENDREDI 20h30
2. BEYNES FC
3. BOIS D'ARCY AS : VENDREDI 20h30
4. BONNIERES FRENEUSE FC : LUNDI 20H30
5. BREVAL LONGNES FC : MERCREDI 20h
6. CONFLANS FC
7. CHAMBOURCY ASM
8. ECQUEVILLE EFC
9. EPONE USBS
10. FONTENAY LE FLEURY FC VENDREDI 20h30
11. GUERVILLE ARNOUV. AS
12. JUZIERS FC
13. LE PERRAY FOOTBALL ES : JEUDI 20h ou 20h30
14. MAURECOURT FC : VENDREDI 20h30
15. MEULAN / GUITRANCOURT : VENDREDI 20h30
16. MEZIERES SERBIE : VENDREDI 21H00
17. MONTIGNY LE BX AS : JEUDI 20h
18. MARCQ FC : VENDREDI 20h
19. NEAUPHLE-PONT. 78 RC : VENDREDI 20h ou 20h30
20. POIGNY LA FORET US
21. PORCHEVILLE FC
22. RAMBOUILLET YVELINES FC : JEUDI 20H30
23. REGION HOUDANAIRES FC
24. ROSNY FOOTBALL CS : JEUDI 20h30
25. TREMBLAY S/MAULDRE FC - ne peut recevoir
26. VAUXOISE ES : MERCREDI 20H30

27. VILLENNES ORGEVAL FC
28. VILLEPREUX FC : VENDREDI 20h30

## FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions  
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

### SENIORS

ESSARTS LE ROI AGS 1 (D4C)

### SENIORS F A 11

FONTENAY FLEURY FC 1

### VETERANS

INTERFOOT 1 (D5A)

U18

VERNEUIL US 1 (D3A)  
FONTENAY FLEURY FC 1 (D3C)

U16

FONTENAY FLEURY FC 1 (D3C)

U14

MONTFORT FC 1 (N3G)

## DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

### 560301 VINSKY FC

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres suivantes

- U15 D3-A à 16H00

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### 500634 RAMBOUILLET YVELINES FC

Demande de changements d'horaires suite à des problèmes d'occupation de terrains et vestiaires

- Vétérans à 9H00

- U16 D3-D à 11H00

- U16 D2-B à 11H00

- Séniors D3-B à 15H15

- Séniors D4-C à 15H15

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### 527759 BUCHELOISE AS

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres suivantes

- Vétérans D5 à 9H00

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### 500650 VERSAILLES 78 FC

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres suivantes

- U16 D3-D à 14H00

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

### 528448 BEYNES FC

Demande de changements d'horaires suite à des problèmes d'occupation de terrains

- U16 D2-B à 14H00

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

## COURRIERS

### 552332 MAISONS LAFFITTE FC

Suite à l'arrêté d'interdiction d'utilisation du terrain le 5 octobre 2025, le club précise qu'il ne peut demander l'inversion des rencontres car il ne pourrait recevoir lors du match retour.

**La Commission reporte l'ensemble des rencontres à domicile de MAISONS LAFFITTE FC du 5 octobre 2025**

## VETERANS

### 560667 VERNOUILLET FC

Demande du club d'exonération de l'amende suite au désengagement de leur équipe CDM. Car il s'agissait d'une erreur de catégorie dans l'engagement (CDM au lieu de Vétérans)

**La Commission met le dossier en délibéré.**

### 564274 LES ANCIENS DU MANTOIS

Envoi d'un arrêté municipal pour la journée du 21 septembre 2025 et demande le report de la rencontre Vétérans D4/A

**La Commission précise que le calendrier a changé et que cette équipe jouera à l'extérieur le 21 septembre 2025**

## SENIORS

### 523263 VERNEUIL US 2 (D5A)

Demande du club pour changer de poule pour des raisons géographiques.

**La Commission se laisse une semaine le temps de voir si d'autres modifications amènent de possibles adaptations de poules**

## U14

### 541004 HOUILLES SO

Rappel du club concernant la tenue d'une rencontre caritative le 20 septembre 2025 à 14h00

**La Commission vous demande, en cas d'impossibilité d'accueillir la rencontre U14 ce jour là, de demander l'inversion à votre adversaire.**

## DEMANDES

### VETERANS

#### D4-B DU 16/11/2025

#### 53449024 CROISSY US 2 / MARLY LE ROI US 1

Demande de l'US CROISSY pour inverser le match compte tenu du nombre de match à domicile ce jour là.

**En attente de l'accord de MARLY LE ROI.**

### SENIORS

#### D1-A du 23/11/2025

#### 53449744 VERSAILLES 78 FC 3 - HARDRICOURT US 2

#### D1-A du 07/12/2025

#### 53449755 VERSAILLES 78 FC 3 - LE CHESNAY 78 FC 1

#### D1-A du 25/01/2026

#### 53449783 VERSAILLES 78 FC 3 - PLAISIROIS FO 1

Demande de VERSAILLES 78 FC pour modifier à 16H30 l'horaire du coup d'envoi de ces rencontres en raison de l'occupation des terrains

**La Commission appliquera l'horaire dérogatoire de 17H00 pour ces rencontres.**

## SITUATION VETERANS D4

Pris note du courrier des clubs concernant l'engagement de ses équipes vétérans. Ces deux clubs s'étant rendus compte à la publication des calendriers des équipes, le 18 juillet dernier, que leur équipe n'apparaissait pas dans les poules de VETERANS et demandent leur intégration en niveau D4 pour la saison 2025/2026.

Considérant que CS ROSNY FOOTBALL 1 & RAMBOUILLET FC 1 évoluait lors de la saison 2024/2025 en VETERANS D4, mais ses équipes n'ont pas été engagées lors de la phase d'inscription initiée par la Ligue au cours du mois de mai, précision faite, que d'autres équipes du club elles, avaient bien été engagées régulièrement.

La Commission, a, lors de sa réunion du 11 juillet 2025, pris acte de cette situation et a donc pourvu aux vacances laissées libre par le non engagement de ses équipes, en réalisant des montants administratifs de D5 en D4, s'appuyant notamment sur le fait que les clubs, auraient pu s'apercevoir de l'oubli, lors de la réalisation de leur demande d'alternance, à réaliser sur une plateforme DYF au cours du mois de juin.

La Commission, après avoir entendu les explications et regrets des clubs sur la situation, bien conscient de l'impact sportif que cela peut représenter pour les joueurs concernés, souhaite rappeler dans un premier temps l'importance évidente de la campagne d'engagement chaque saison, et de la rigueur qui doit y être accordée afin de bien préparer la saison qui suit, surtout que la constitution des calendriers et des alternances par la Commission représente un travail lourd et minutieux et que la moindre modification est significative.

Néanmoins, considérant que le niveau de compétition concerne l'avant dernière division de la catégorie, qu'une telle situation ne pourrait se produire pour un niveau de compétition plus élevée, s'ajoutant au fait que les 2 clubs ne se sont jamais retrouvés dans une telle situation auparavant.

Que les conséquences sportives et dans la vie du club que l'intégration de ses équipes en D5 pourraient amener à engendrer.

**Par conséquent, la Commission, décide à titre exceptionnel, l'intégration de ses équipes au niveau D4 pour la saison 2025/2026.**

**CS ROSNY FOOTBALL 1 est intégré en D4A et RAMBOUILLET FC 1 en D4C**, les 2 poules passant à 13 équipes, le calendrier va être modifié.

De plus, elle décide malgré tout d'infliger une amende de 400€ à chacun des clubs pour les conséquences que ces intégrations imposent.

## COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

### Commission restreinte du 02/09/2025

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## LISTE D'AFFECTATION DES MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

**CLUBS BENEFICIANT POUR LA SAISON 2025/2026 DE JOUEURS MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES AU TITRE :**

- ✓ DE L'ENCOURAGEMENT A LA FORMATION DE JEUNES JOUEUSES
- ✓ DU STATUT DE L'ARBITRAGE DE LA LIGUE OU DU STATUT DE L'ARBITRAGE DU DISTRICT

✦ ABLIS FC SUD : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D5**

✦ BAILLY NOISY SFC : 2 mutés supplémentaires  
**2 en U18 R3**

✦ BANQUE DE FRANCE : 1 muté supplémentaire  
**En attente de confirmation de la Ligue de Paris IDF.**

✦ BOIS D'ARCY AS : 2 mutés supplémentaires  
**2 en SENIORS D3**

✦ BONNIERES FRENEUSE FC : 2 mutés supplémentaires  
**SENIORS D4**

✦ BOUAFLE FLINS ENT : 1 muté supplémentaire  
**2 en U18 D2**

✦ BUCHELOISE FC : 1 muté supplémentaire  
**2 en U18 D2**

✦ CARRIERES GRESILLONS AS : 1 muté supplémentaire  
**U15 D3**

✦ CARRIERES SUR SEINE US : 2 mutés supplémentaires  
**2 en U18 D2**

☐ CELLOIS CS : 2 mutés supplémentaires  
**1 en U18 R3 + 1 en SENIORS D2**

☐ CHATOU AS : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS R1**

CLAYES SOUS BOIS US : 2 mutés supplémentaires  
**1 en U18 R3 + 1 en U16 D2**

☐ COIGNIERES FC : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D5**

☐ CONFLANS FC FC : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS R2**

☐ ECQUEVILLY ESC : 2 mutés supplémentaires  
**2 en U17 R3**

☐ ELANCOURT OSC : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D2**

☐ EPONE USBS : 2 mutés supplémentaires  
**2 en SENIORS D1**

☐ FONTENAY LE FLEURY FC : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D3**

☐ FOURQUEUX AS : 2 mutés supplémentaires  
**2 en U17 R3**

☐ GUYANCOURT ES : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D1**

☐ HARDRICOURT US : 2 mutés supplémentaires  
**2 en SENIORS R3**

☐ HOUILLES SO : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D2**

☐ ISSOU AS: 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D5**

☐ LE CHESNAY 78 FC: 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D1**

☐ MESNIL SAINT DENIS AS: 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D4**

☐ MANTOIS 78 F.C : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS R1**

☐ MONTIGNY LE BTS AS: 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D2**

☐ MUREAUX O.F.C LES : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS R1**

☐ PLAISIROIS F.O : 3 mutés supplémentaires  
**1 en U17 R3 + 2 en U16 D1**

☐ POISSY FC : 2 mutés supplémentaires  
**2 en SENIORS R3**

☐ RAMBOUILLET YVELINES FC: 3 mutés supplémentaires  
**3 en SENIORS D3**

☐ ROSNY SUR SEINE : 3 mutés supplémentaires  
**3 en SENIORS D3**

☐ SARTROUVILLE : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS R2**

☐ TRIEL AC : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D3**

☐ VELIZY : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D2**

☐ VERNEUIL US : 1 muté supplémentaire  
**SENIORS D2**

☐ VERSAILLES 78 FC : 2 mutés supplémentaires  
**2 en U18 R1**

☐ VILLENES ORGEVAL FC : 2 mutés supplémentaires  
**1 en U17 R2 + 1 en U18 D1**

☐ VILLEPREUX FC : 2 mutés supplémentaires  
**2 en SENIORS D5**

☐ VOISINS FC : 3 mutés supplémentaires  
**2 en SENIORS D2 + 1 en U15 D2**

## COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

### Commission du 1er septembre 2025

**Présents** : Thierry BOKOBZA (Président), MM Melvin GOMES, Jean-Eric INACIO, Michel LOUVEL, Didier PELLETIER, Stéphane PILLEMONT représentant la CDA, Julien RODRIGUES LOPES, MMES Monique ELISABETH, Laetitia GRIVOT, Yvane JONNAIS,

**Absents excusés** : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Thierry COLOMBO, Tony GABIER, Laurent PATRIGEON, Luis PEDRO GOMES

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## RENTREE DU FOOTBALL ANIMATION RÉUNIONS DE DÉBUT DE SAISON

Voici la programmation des réunions de début de saison :

### Réunion U10-U13

Jeudi 11 septembre aux MUREAUX  
Vendredi 12 septembre au District

### Réunions U6-U9

Jeudi 18 septembre aux MUREAUX  
Lundi 22 septembre au District

**Pour les U6/U9 et U10/U13, la Commission vous propose 2 dates afin de permettre au plus grand nombre d'y assister.**

Pour des raisons d'organisation nous vous remercions de bien vouloir nous dire sur quelle date vous vous positionnez pour chacune des réunions. Merci de nous faire un retour pour le jeudi 4 septembre au plus tard : [Cliquez ici](#)

## PLATEAUX U7-U9

Les inscriptions pour les premiers plateaux U7 & U9 de la saison sont ouvertes et le resteront jusqu'au dimanche 7 septembre.

Celles-ci se font sur le même fonctionnement que la saison dernière, un mail spécifique a été envoyé aux responsables de catégorie ainsi qu'aux clubs.

Pour consulter la liste des inscrits : [Cliquez ici](#)

## PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Les inscriptions pour les plateaux Espoirs U8-U9 de la saison sont ouvertes et le resteront jusqu'au dimanche 7 septembre.

Pour vous inscrire : [Cliquez ici](#)

**Erratum : ne pas tenir compte du message paru dans YF 1853 concernant la nouveauté.**

## CHALLENGE D'AUTOMNE U11-U13

Les engagements pour les Challenges d'Automne U11-U13 sont clos  
Pour consulter la liste des inscrits : [Cliquez ici](#)

## CRITERIUM ESPOIRS CRITERIUM ESPOIRS U10

Voici l'état des engagements après vérifications des encadrants déclarés :

### Clubs validés

1. BAILLY NOISY SFC
2. BONNIERES FRENEUSE FC (*sous réserve de la certification à venir*)
3. BOUGIVAL FOOT
4. CARRIERES S/S US
5. CELLOIS CS
6. CHANTELOUP US
7. CHATOU AS
8. CHESNAY 78 FC
9. CLAYES S/BOIS USM
10. CONFLANS FC
11. CROISSY US
12. ELANCOURT OSC
13. FEUCHEROLLES USA
14. FONTENAY FLEURY FC
15. FOURQUEUX AS
16. GUYANCOURT ES
17. HOUDANAISE REGION FC
18. HOUILLES AC
19. HOUILLES SO
20. LIMAY ALJ
21. MAGNY 78 FC
22. MAISONS LAFFITTE FC
23. MANTES VIVONS FOOT
24. MANTOIS 78 FC
25. MARLY LE ROI US
26. MAUREPAS AS
27. MESNIL ST DENIS AS
28. MONTESSON US
29. MONTIGNY LE BX AS
30. MUREAUX OFC
31. NEAUHPLE PONT RC 78
32. PECQ US
33. PLAISIROIS FO
34. POISSY FC
35. RAMBOUILLET FC
36. ROSNY CSM
37. SARTRVILLE ES
38. ST ARNOULT FC

39. ST GERMAIN FC
40. TRAPPES ES
41. TRIEL AC
42. VELIZY ASC
43. VERNEUIL ENTENTE
44. VERSAILLES 78 FC
45. VILLENES ORGEVAL FC
46. VOISINS FC

### CARRIERES GRESILLONS AS

Suite à la candidature du club sur le dispositif (U10 & U11), la Commission souhaite confirmer avec celui-ci la structuration d'encadrement entreprise la saison dernière.

Après échanges avec le club, l'entretien se fera le lundi 8 septembre à 17h30 en visioconférence.

## CRITERIUM ESPOIRS U11

### Clubs validés

1. AUBERGENVILLE FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BOIS D'ARCY AS
4. BONNIERES FRENEUSE FC
5. BOUGIVAL FOOT
6. CARRIERES S/S US
7. CELLOIS CS
8. CHANTELOUP US
9. CHATOU AS
10. CHESNAY 78 FC
11. CLAYES S/BOIS USM
12. CONFLANS FC
13. CROISSY US
14. ELANCOURT OSC
15. FEUCHEROLLES USA
16. FONTENAY FLEURY FC
17. FOURQUEUX AS
18. GUYANCOURT ES
19. HOUDANAISE REGION FC
20. HOUILLES AC
21. HOUILLES SO
22. LIMAY ALJ
23. MANTES VIVONS FOOT
24. MANTOIS 78 FC
25. MARLY LE ROI US (*sous réserve de la certification à venir*)
26. MAUREPAS AS
27. MESNIL ST DENIS AS
28. MONTESSON US
29. MONTIGNY LE BX AS
30. MUREAUX OFC
31. NEAUHPLE PONT RC 78
32. PARIS SAINT GERMAIN FC
33. PECQ US
34. PLAISIROIS FO
35. POISSY FC
36. RAMBOUILLET FC
37. ROSNY CSM
38. SARTRVILLE ES
39. ST ARNOULT FC
40. ST GERMAIN FC
41. TRAPPES ES (*sous réserve de la certification à venir*)
42. TRIEL AC (*sous réserve de la certification à venir*)
43. VELIZY ASC

44. VERNEUIL ENTENTE
45. VERSAILLES 78 FC
46. VILLENES ORGEVAL FC
47. VOISINS FC

## CRITERIUM ESPOIRS U12

Voici l'état des engagements après vérifications des encadrants déclarés :

### Clubs validés

1. BAILLY NOISY SFC
2. BOIS D'ARCY AS
3. BONNIERES FRENEUSE FC
4. BOUGIVAL FOOT
5. CARRIERES S/S US
6. CELLOIS CS
7. CHAMBOURCY ASM
8. CHATOU AS
9. CHESNAY 78 FC
10. CLAYES S/BOIS USM (*sous réserve de la certification à venir*)
11. CONFLANS FC
12. CROISSY US
13. ELANCOURT OSC
14. FEUCHEROLLES USA
15. FOURQUEUX AS
16. GARGENVILLE STADE
17. GUYANCOURT ES
18. HOUDANAISE REGION FC
19. HOUILLES AC
20. HOUILLES SO
21. LIMAY ALJ
22. MANTOIS 78 FC
23. MARLY LE ROI US
24. MAUREPAS AS
25. MESNIL ST DENIS AS
26. MONTESSON US
27. MONTFORT FC
28. MONTIGNY LE BX AS
29. MUREAUX OFC
30. NEAUHPLE PONT RC 78
31. PARIS SAINT GERMAIN FC
32. PECQ US
33. PLAISIROIS FO
34. POISSY FC
35. RAMBOUILLET FC
36. ROSNY CSM
37. SARTRVILLE ES
38. ST GERMAIN FC
39. TRAPPES ES (*sous réserve de la certification à venir*)
40. TRIEL AC
41. VELIZY ASC
42. VERNEUIL ENTENTE
43. VERSAILLES 78 FC
44. VILLENES ORGEVAL FC
45. VILLEPREUX FC
46. VOISINS FC
47. YVELINES US

### Clubs non validés

1. CHANTELOUP US
2. FONTENAY LE FLEURY FC

## CARRIERES GRESILLONS AS

Suite à la candidature du club sur le dispositif (U12 & U13), la Commission souhaite confirmer avec celui-ci la structuration d'encadrement entreprise la saison dernière.

Après échanges avec le club, l'entretien se fera le lundi 8 septembre à 17h30 en visioconférence.

## CRITERIUM ESPOIRS U13

Voici l'état des engagements après vérifications des encadrants déclarés :

### Clubs validés

1. BAILLY NOISY SFC
2. BONNIERES FRENEUSE FC
3. CARRIERES S/S US
4. CELLOIS CS
5. CHATOU AS
6. CHESNAY 78 FC
7. CROISSY US
8. ELANCOURT OSC
9. FEUCHEROLLES USA
10. FOURQUEUX AS
11. GUYANCOURT ES
12. HOUILLES AC
13. LIMAY ALJ
14. MANTOIS 78 FC
15. MAUREPAS AS
16. MONTESSON US
17. MONTFORT FC
18. MONTIGNY LE BX AS
19. MUREAUX OFC
20. NEAUHLE PONT RC 78
21. PARIS SAINT GERMAIN FC
22. PLAISIROIS FO
23. POISSY FC
24. PORT MARLY CS
25. RAMBOUILLET FC (sous réserve de la certification à venir)
26. ROSNY CSM
27. SARTROUVILLE ES
28. ST GERMAIN FC
29. TRAPPES ES
30. TRIEL AC (sous réserve de la certification à venir)
31. VERNEUIL ENTENTE
32. VERSAILLES 78 FC
33. VILLENES ORGEVAL FC
34. VIROFLAY USM
35. YVELINES US

### PECQ US

Suite à la candidature du club sur le dispositif, ce dernier ayant été sanctionné la saison dernière pour un défaut d'encadrement, la Commission souhaite le recevoir pour discuter de son organisation sur la saison.

Après échanges avec le club, l'entretien se fera le lundi 8 septembre à 18h00 en visioconférence.

moment

# COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

## Commission du 1er septembre 2025

**Présents** : Mmes Naïma BARRIZ, Yvane JONNAIS, MM. Francis DUPRE, Jean-François DUPONT, Claude KALENDERIAN

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## REUNIONS

Deux réunions sont au programme pour ce début de saison :

- **Mardi 9 septembre** à 19h00 au siège du District : réunion de présentation de l'ensemble de l'offre de pratique
- **Mardi 23 septembre** à 19h00 au siège du District : réunion de présentation des contenus Fillofoot, U11F et U13F

## FILLOFOOT

Les engagements sont possibles pour toutes les phases de la saison. La date butoir d'engagement pour le plateau d'octobre est fixé au 16 septembre 2025.

## FOOT A 5

Les engagements sont possibles pour toutes les phases de la saison. La date butoir d'engagement pour le plateau d'octobre est fixé au 16 septembre 2025.

## ENGAGEMENTS

**Voici un récapitulatif des clubs engagés à ce jour.**

Pour le critérium Séniors F à 8, il est possible de s'engager jusqu'au 14 septembre 2025.

Pour les autres critères, l'engagement est terminé pour les plateaux du challenge automne. Il est possible de s'engager pour les critères jeunes jusqu'au 5 octobre 2025.

## SENIORS F A 8

BAILLY NOISY STANDARD F.C.  
BEYNES F.C.  
BREVAL LONGNES F.C. PLATEAU  
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.  
MAGNY 78 F.C,  
MESNIL ST DENIS A.S.L.

VIROFLAY U.S. MUNICIPALE  
VOISINS F.C. 2

## U18 F A 8

CARRIERES SUR SEINE U.S.  
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.  
LE CHESNAY 78 F.C.  
LES MUREAUX O.F.C. 2  
LIMAY A.L.J.  
LOUVECIENNES A.S.  
MAISONS-LAFFITTE F. C.  
MANTOIS 78 F.C. 2  
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S,  
PORTES IDF FC FEMININ  
SARTROUVILLE ESP. S.

## U15 F A 8

BAILLY NOISY STANDARD F.C.  
CARRIERES GRESILLONS A.S.  
CARRIERES SUR SEINE U.S. 1  
CARRIERES SUR SEINE U.S. 2  
CELLOIS C.S. 1  
CELLOIS C.S. 2  
CLAYES SS/BOIS U.S. MUNICIPAL  
CROISSY U.S.  
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.  
HARDRICOURT U.S.  
LE CHESNAY 78 F.C.  
LES MUREAUX O.F.C. 1  
LES MUREAUX O.F.C. 2  
MAISONS-LAFFITTE F. C.  
MANTOIS 78 F.C. 2  
MESNIL ST DENIS A.S.L.  
NEAUHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.  
PORTES IDF FC FEMININ  
ROSNY FOOT C.S.  
VERSAILLES JUSSIEU A.S. 1  
VERSAILLES JUSSIEU A.S. 2  
VINSKY FOOTBALL CLUB

## U13 F A 8

BAILLY NOISY STANDARD F.C.  
CARRIERES GRESILLONS A.S.  
CARRIERES SUR SEINE U.S.  
CLAYES SS/BOIS U.S. MUNICIPAL  
CONFLANS F.C.  
CROISSY U.S.  
ELANCOURT O.S.C.  
FONTENAY LE FLEURY F.C.  
GUERVILLE ARNOUVILLE A.S.  
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.  
HARDRICOURT U.S.  
LE CHESNAY 78 F.C.  
LE VÉSINET SPORT CLUB INTERNATIONAL  
LES MUREAUX O.F.C. 1

LES MUREAUX O.F.C. 2  
MAISONS-LAFFITTE F. C.  
MANTOIS 78 FC  
MARLY LE ROI U.S.  
MESNIL ST DENIS A.S.L.  
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S, 1  
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S, 2  
NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.  
PORTES IDF FC FEMININ  
POISSY FC  
RAMBOUILLET YVELINES F.C.  
ROSNY FOOT C.S.  
TRAPPES E.S.  
VERSAILLES 78 F.C.  
TRIEL A.C.  
VAL DE SEINE SCF  
VOISINS F.C. 1  
VOISINS F.C. 2

### U11 F A 8

CARRIERES SUR SEINE U.S.  
ELANCOURT O.S.C.  
FONTENAY LE FLEURY F.C.  
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.  
LE CHESNAY 78 F.C.  
LE VÉSINET SPORT CLUB INTERNATIONAL  
LES MUREAUX O.F.C.  
MANTOIS 78 FC  
MARLY LE ROI U.S.  
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S,  
PARIS SAINT GERMAIN F.C.  
POISSY FC  
PORTES IDF F.C. FEMININ  
RAMBOUILLET YVELINES F.C.  
ROSNY S/SEINE C.S.M.  
TRAPPES E.S.  
VAL DE SEINE SCF  
VERSAILLES 78 F.C.  
VOISINS F.C.